

Couleur à la une



L'école est finie, les vacances d'été commencent . Sans aller très loin, profitons des festivités et animations de notre cité pour nous amuser et nous détendre !

Le pré de foire devient enfin propriété de la commune

Peu de gens le savent mais le pré de foire où se trouve chaque année la fête foraine dans le cadre de la foire du 26 juin, était loué pour trois semaines. Jusqu'alors, le propriétaire n'était pas vendeur alors que la commune cherchait à l'acquérir depuis plus de 50 ans...

Après de longues discussions, un accord a enfin été trouvé et validé. La commune a acheté, il y a quelques semaines, ce terrain de 1ha70 au prix de 11 500 € (prix de l'évaluation des domaines).

Cette acquisition permettra d'aménager le terrain pour la foire 2010 afin d'améliorer l'accueil des forains et d'y créer d'autres activités.



Mise en œuvre du passeport biométrique

Depuis le 15 juin, le nouveau passeport biométrique est délivré dans quinze mairies des Deux-Sèvres. Ce passeport contient un composant électronique dans lequel sont insérées la photo numérisée et l'image de deux empreintes digitales du titulaire. Ce dispositif permettra de demander un passeport sur l'ensemble du territoire national indépendamment du lieu du domicile et dans un délai court. Cette nouvelle procédure permettra aussi d'éviter les fraudes. Ce **nouveau passeport** devra être demandé dans une des quinze communes du département dont **Brioux-sur-Boutonne, Melle et Sauzé-Vaussais**, pour les plus proches. Les passeports actuellement en cours de circulation restent valables jusqu'à leur date d'expiration. D'autre part, nous attirons votre attention sur les délais d'obtention de la **Carte Nationale d'Identité** qui varient de 6 à 8 semaines. Il faut donc prévoir le temps nécessaire pour faire vos démarches administratives.

Le parking du lycée bientôt réaménagé

Dans le cadre de l'amélioration de son patrimoine, la municipalité va rénover complètement le parking devant l'entrée principale du lycée Jean-François Cail. Tout le monde s'accordera à dire qu'il en avait besoin...

En partenariat avec la Région (gestionnaire du lycée), les travaux seront financés à hauteur de 50% par collectivité (40 000 € TTC en totalité). Le parking sera rénové avec un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite. De même, l'éclairage sera nettement amélioré et un abribus sera installé, en collaboration avec le Conseil Général, gestionnaire des transports scolaires.

Enfin, un aménagement sécuritaire sera réalisé sur la route devant le lycée, visant à faire ralentir les véhicules.

Tous ces travaux seront effectués avant la rentrée scolaire.

Une nouvelle règle pour les puits et forages domestiques

Les puits et forages domestiques sont dorénavant concernés par un nouveau règlement afin de permettre leur recensement . Cela permettra au service d'alimentation en eau potable de s'assurer que ces ouvrages ne risquent pas de contaminer la ressource en eau, et que l'eau provenant de ces puits et forages ne présente pas de risque pour la santé de l'utilisateur. La déclaration doit être faite en mairie avant le 31/12/2009 pour les ouvrages existants et un mois avant le début des travaux pour les ouvrages à créer. Informations sur le site www.forages-domestiques.gouv.fr et à la mairie au **05 49 29 80 04**.

Un carrefour qui évolue

Il avait été décidé que l'aménagement du carrefour du Pont Supérieur changerait tous les ans. Les établissements scolaires ont eu pendant deux années consécutives en charge la décoration. Cette année, c'est l'EHPAD « Les Quatre Saisons » qui va prendre le relais. L'établissement est un lieu de vie, et souhaite s'ouvrir sur l'extérieur pour conserver au maximum un lien social. Actuellement, certains résidents participent activement aux activités de travaux manuels et arts plastiques et sont très motivés pour travailler sur un projet communal par l'intermédiaire d'un acte citoyen. Le thème retenu est en rapport avec le nom de l'établissement. Soyons patients, la mise en place de ce nouvel aménagement aura lieu très rapidement, dans le courant de l'été.



Inauguration de la piscine

La piscine de Chef-Boutonne a ouvert le 8 juin. L'inauguration officielle est prévue le **4 juillet à 14h30** en présence de la Madame la Présidente de Région Ségolène Royal, Monsieur le Président du Conseil Général Eric Gautier, de Madame la Préfète Christiane Barret et des élus locaux. Entrée gratuite pendant le week-end.



L'été est arrivé, les grandes vacances aussi.

Comment occuper vos enfants ou petits enfants?

Voilà une solution pendant 5 semaines : du 6 juillet au 7 août, la jeune association « Anim'à la clé » leur a programmé de nombreuses activités et sorties dans le cadre du Centre Aéré (baptême de plongée, lasergame, les géants du ciel à Chauvigny, une journée médiévale...). N'hésitez pas à vous renseigner auprès du directeur **Damien Thiburce au 06 89 58 95 53 et 05 49 27 90 13.**

Pour rigoler

Profitant de l'infrastructure présente cet été sur le site du château, le centre de loisirs « Anim'à la clé » a souhaité organiser une manifestation supplémentaire en invitant **Chapuze**. Cet humoriste patoisant connu mettra tout en œuvre pour vous faire passer une agréable soirée dans la bonne humeur avec ses sketches et ses histoires drôles. Alors rendez-vous avec Chapuze, le **Mardi 22 Juillet à 21 heures** sur le site du château. Entrée gratuite pour tous les enfants de moins de 12 ans.

Rappel sur les chambres d'hôtes (Bed and Breakfast)



Depuis 2007, les propriétaires de **chambres d'hôtes** doivent déclarer leur activité auprès de la mairie de leur lieu d'implantation.

Renseignements au 05 49 29 80 04

Avis d'enquêtes publiques

Jusqu'au 10 juillet 2009, plusieurs enquêtes publiques se déroulent par arrêté interpréfectoral sur différentes communes à la demande du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4 B. Ces enquêtes publiques concernent :

- La déclaration d'utilité publique des forages de « Pellevoisin », « Champ-Drapeau », « le Sablon », et « Pigeon Pierre » à Chef-Boutonne, des forages de Lusseray, de Tillou et de Périgné, à des fins de consommation humaine et à l'institution de périmètres de protection au bénéfice du Syndicat 4 B.
- La demande d'autorisation de prélèvement d'eau dans le milieu naturel en vue de la consommation humaine et à l'institution de périmètres de protection ainsi qu'à la mise en place d'une filière de traitement et de production adaptée.
- La détermination des périmètres de protection et l'établissement de servitudes de passage des canalisations

Pendant la durée de l'enquête, les pièces des dossiers sont déposées en mairie. Chacun pourra prendre connaissance de ces dossiers et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet. Renseignements auprès du Syndicat Mixte 4 B au 05 49 07 10 14.

La Garenne du Bois aux Pins : bientôt les premiers coups de pioche

Le lancement de l'opération est effectif puisque les travaux vont débuter dans quelques semaines. Le choix des entreprises est en cours.

Une communication globale va être lancée simultanément de manière à informer tous ceux qui seraient intéressés. N'hésitez pas à contacter d'ores et déjà le secrétariat de **la mairie** au **05 49 29 80 04.**

Etre aidé à faire des économies d'énergie

A la demande du gouvernement, les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul...) allouent des subventions (certificats d'économie d'énergie) à leurs clients en cas de travaux (isolation, changement de chaudière, etc...). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet www.industrie.gouv.fr/energie/, ou contacter votre fournisseur d'énergie.

Les maisons fleuries, mémo sur le concours

Nous vous rappelons que les élus référents font leurs visites dans les différents quartiers de Chef-Boutonne afin de relever l'adresse des maisons les plus fleuries. Les occupants des maisons présélectionnées seront prévenus afin d'avoir leur accord de participation au concours. Le jury local se rendra sur place entre le 16 et le 30 juillet afin de déterminer le nom des différents gagnants.

AVIS DE RECHERCHE JEUX INTERCOMMUNES

Nous recherchons des joueurs de plus de 13 ans dans l'équipe de Chef-Boutonne, pour participer aux jeux intercommunes à Sauzé-Vaussais, en demi-finale le 21 août.

Contactez la mairie au **05 49 29 80 04** avant le 10 juillet.

AGENDA DES MANIFESTATIONS ET FESTIVITES

Retrouvez les dates des différents événements qui se dérouleront aux mois de juillet et août 2009 dans l'agenda semestriel de votre « Couleur Boutonne » de juillet 2009.

Couleur à la une vous donne rendez-vous début septembre .

QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- La commune a renouvelé une partie de son parc de véhicules en achetant un nouveau petit tracteur et un camion plateau.
- Suite à la démission de Loïc Ranchère de son poste d'adjoint, Sylvie Magnain, 1ère adjointe, a pris en charge la gestion des affaires sociales et de l'EHPAD, Guillaume Gendraux et Valérie Inglin sont passés respectivement 3^{ème} et 4^{ème} adjoint, et Sylvie Couteau a été élue 5^{ème} adjoint en charge de l'animation de la vie locale, de la culture et de la jeunesse.
- Pour pallier l'absence de Christine Mathé, agent à l'accueil du secrétariat, ayant pris une disponibilité d'un an à compter du 1er mai, Chrystel Samar a été recrutée. Son arrivée dans le service a eu lieu le 2 juin.
- Un audit énergétique a été effectué au centre culturel et présenté devant le Conseil Municipal. Un groupe de travail est constitué pour élaborer un plan cohérent d'amélioration.
- Le panneau indiquant l'entrée dans l'agglomération, Route de Melle va changer d'emplacement et sera installé entre le chemin de Pellevoisin et l'abattoir « Lapins et Cie », avec l'accord du Conseil Général.

Qu'est-ce qui se passe au château ?

Depuis déjà quelques semaines quelque chose de différent se passe au château de Javarzay les vendredi soirs et aussi parfois les dimanches après-midi. Un groupe d'une cinquantaine de personnes se réunit derrière le château. Ils se déplacent de tous côtés et parlent à haute voix. Il y a des cris, des rires, on déplace des bancs, des tables. N'ayez pas peur ! Les « Amis du Château » répètent leur spectacle « Le pain de la colère ».

La pièce de théâtre écrite spécialement par Patrick Béguier sera donnée sur le site du château de Javarzay les 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 23, 24 et 25 juillet à 21 heures 30. Elle présente la Révolution française comme vécue dans un village du Pays mellois. Des personnages locaux qui ont joué un rôle important dans les événements historiques entrent en scène où l'humour et le rire ont également une large place.

N'hésitez plus ! La permanence pour les réservations est ouverte depuis le 19 juin au 05 49 29 86 31, tous les jours (sauf le lundi) de 15h00 à 18h00, et à partir du 10 juillet tous les jours (sauf le lundi) de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.